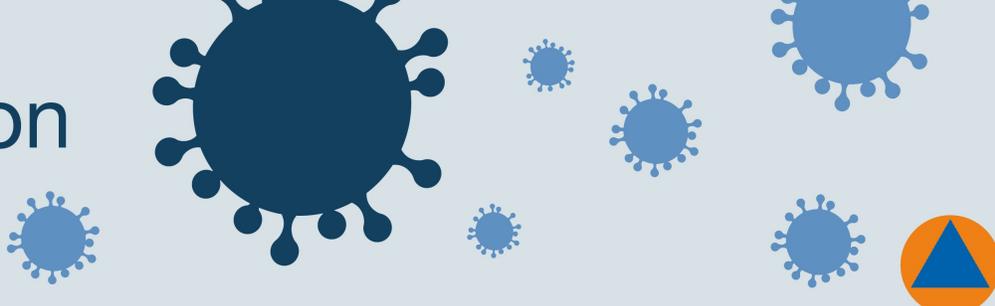


# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : Gestionnaires cliniques, personnel infirmier et médecins en centre hospitalier du CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 2 juillet 2020**

**OBJET : Modification – Procédure de réanimation CODE BLEU N95 adultes hospitalisés (ou en ambulatoire) pour tous les sites  
Création – Procédure de réanimation CODE BLEU N95 usagers pédiatriques hospitalisés (ou en ambulatoire) pour les sites de Montmagny, Thetford et Saint-Georges**

À la suite de nouvelles données sur certaines interventions médicales générant des aérosols (IMGA) en lien spécifiquement avec les manœuvres de compressions thoraciques dans le cadre d'un arrêt cardiorespiratoire, nous vous informons des modifications importantes suivantes.

Il est possible de débiter rapidement les compressions thoraciques chez les usagers pédiatriques et adultes hospitalisés (ou en ambulatoire) qu'ils soient en zone verte ou jaune/rouge. Pour cela, l'intervenant doit porter l'équipement de protection individuelle (ÉPI) approprié à la situation selon le tableau suivant.

	Zone verte	Zone jaune/rouge
Compressions thoraciques	Masque de procédure + protection oculaire	Précautions gouttelettes/contact + protection oculaire
Intubation	Masque de procédure + protection oculaire	Précautions aériennes/contact renforcées

La procédure adulte a été mise à jour en ce sens et une nouvelle procédure de code bleu pédiatrique a été créée pour la période de pandémie. Veuillez en prendre connaissance en pièces jointes. Les procédures sont déposées dans l'intranet dans la section COVID-19/trajectoires, consignes et procédures/clinique/code bleu.

Il est important de poursuivre l'annonce du code bleu par la voie des airs en précisant :

- **Code bleu N95**  
Ou
- **Code bleu pédiatrique N95** (*entrera en vigueur lundi le 6 juillet*)

*Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger*